

## ➤ LA PROTECTION SOCIALE UN CHOIX DE SOCIÉTÉ, VERS UNE PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU

La protection sociale permet d'assurer à l'ensemble de la population une protection contre tous les aléas de la vie de la naissance à la mort et leurs conséquences en termes de perte ou de diminution des revenus, de perte ou d'absence d'autonomie.

Ces diminutions de ressources (du fait de la maladie, du chômage, de la maternité, de l'invalidité) peuvent être provisoires ou définitives, liées à l'âge (retraite ou perte d'autonomie), le résultat d'un accident de la vie ou du travail ou liées à un handicap.

**LES VALEURS :**  
UNICITÉ, UNIVERSALITÉ,  
SOLIDARITÉ ET DÉMOCRATIE

L'être humain est au cœur de notre système de protection sociale qui repose sur 4 principes clés d'une philosophie humaniste portée par le Conseil National de la Résistance.

### Unicité :

C'est une institution unique qui doit couvrir l'ensemble des risques sociaux, que sont la maladie, la vieillesse, décès, invalidité accidents du travail...

### Universalité :

La couverture doit être étendue à tous les citoyens

### Solidarité :

Solidarité intergénérationnelle, solidarité bien-portants / malades, financée par les richesses créées par le travail.

### Démocratie :

La gestion doit être l'œuvre des assurés eux-mêmes.



**UN FINANCEMENT  
FONDÉ SUR LE TRAVAIL**

« DE CHACUN SELON SES MOYENS  
À CHACUN SELON SES BESOINS »

Le financement de la Sécurité sociale n'est pas un coût mais une richesse garant du développement de toute la société. Toutes les structures assurant notre protection sociale ne sont pas financées de la même manière : Le régime général de Sécurité sociale et l'assurance chômage (en octobre 2018 ces dernières sont supprimées !) sont financées par des cotisations salariales et patronales qui constituent notre salaire dit socialisé. En 1991, s'y ajoutent la CSG, et en 1996, la CRDS. La protection sociale complémentaire est financée par des cotisations déterminées par les « partenaires sociaux » dans le cadre de la gestion paritaire (Institutions de retraites complémentaires, de prévoyance ou mutuelles).

### LA CGT PROPOSE :

- Hausse des salaires
- Suppression des exonérations de cotisations sociales
- Taxation des mouvements spéculatifs
- Intégrer dans la Sécurité sociale les risques liés à la dépendance et la perte d'autonomie
- Retour aux élections des administrateurs salariés par les salariés
- Le « 100% sécu »

## ► POUR REpondre AUX BESOINS DE LA POPULATION

### AVEC LES 32 HEURES POUR VAINCRE LE CHÔMAGE!

Il y a près de 6 millions de privés d'emploi et près de la moitié n'est pas indemnisée.

**Nous travaillons trop**, car selon la DARES le temps de travail moyen à temps complet est de 39,1 heures. La France compte environ 24 millions de salariés dont 81,5% à temps plein.

**Le passage aux 35 heures réelles permettrait de créer 2,5 millions d'emplois !**

**Le passage aux 32 heures en créerait 4,5 millions !**

### LE CICE N'A PAS CRÉÉ L'EMPLOI QU'IL PRÉVOYAIT DE CRÉER

**Le CICE nous aura coûté plus de 110 milliards entre 2013 et 2018.**

Pour la période allant de 2013 à 2015, le nombre total d'emplois créés ou sauvegardés est évalué à 108 000 par France Stratégie en charge du suivi du CICE. Il s'agit d'une estimation des plus floue car la réalité est moins précise : une fourchette comprise entre 10 000 à 200 000 emplois en trois ans. Un écart de 1 à 20 !

**De 2013 à 2015**, le CICE c'est 47 milliards. Le coût par emploi créée varie de 200 000 euros à 4,7 millions d'euros !

**1 million d'emplois à temps plein reviendrait à 19 milliards d'euros !**



**EMPLOIS, SALAIRES  
PROTECTION SOCIALE**

**L'ANTIDOTE  
AU PLAN  
MACRON**

**ORGANISMES SOCIAUX**

### AVEC L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES / HOMMES »

**Les écarts salariaux** entre les femmes et les hommes sont selon l'INSEE de **18,4%** en moyenne en équivalent temps plein !

Si l'on tient compte du fait que les femmes subissent une plus forte précarité, les femmes perçoivent un salaire de plus d'un quart inférieur à celui des hommes.

**Pour la CGT, la résorption de cet écart représente 34,6 milliards.**

La consommation des ménages augmenterait alors de 22 milliards par an.

**Ces évolutions permettraient la création de 26 000 emplois.**

### LA CGT PROPOSE :

- Hausse des salaires
- Suppression des exonérations de cotisations sociales
- Taxation des mouvements spéculatifs
- Intégrer dans la Sécurité sociale les risques liés à la dépendance et la perte d'autonomie
- Retour aux élections des administrateurs salariés par les salariés
- Le « 100% sécu »

# HAUSSE DES SALAIRES

## ► POUR NOS CONDITIONS DE VIE ET LE FINANCEMENT DE NOTRE SECURITE SOCIALE

### AUGMENTER NOS SALAIRES EST PROFITABLE À NOTRE ÉCONOMIE ET À LA CRÉATION D'EMPLOI

L'évolution de notre produit intérieur brut est liée pour une grande partie à la consommation des ménages. Pour avoir plus de croissance, créatrice d'emplois, il faut avoir plus de consommation et le meilleur moyen pour y parvenir c'est d'augmenter les salaires !

**1 point de hausse de la masse salariale c'est 2 milliards d'euros de cotisations sociales supplémentaires !**

### MIEUX PARTAGER LES RICHESSES CRÉÉES PAR NOTRE TRAVAIL

#### Seul le travail crée de la richesse !

Or, la part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé de 9 points entre 1983 et 1989 passant de 73% à 64%.

Mais du fait des cadeaux fait aux entreprises (CICE notamment qui n'a servi qu'à améliorer les marges des entreprises) la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé.

Si nous revenions aux taux de partage de 1983, 80 milliards d'euros reviendraient aux salariés chaque année avec des retombées sur l'emploi, les salaires, les caisses de l'État et celles de la Sécurité sociale.



**EMPLOIS, SALAIRES  
PROTECTION SOCIALE**

**L'ANTIDOTE  
AU PLAN  
MACRON**

**ORGANISMES SOCIAUX**

### EN FINIR AVEC LE COÛT DU CAPITAL

En 30 ans le montant des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 11 !  
De 19 milliards en 1985 à 235 milliards d'euros en 2015).  
Or, ces profits ne servent pas à l'investissement.

### 7 RAISONS POUR AUGMENTER LES SALAIRES :

- Pour rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée en faveur des travailleurs
- Pour rétablir le déséquilibre entre les salaires des femmes et des hommes
- Pour reconnaître et encourager l'amélioration des qualifications
- Pour augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs
- Pour assurer une vie décente à tous
- Pour soutenir la consommation, et donc la croissance
- Pour assurer et accroître les ressources de la Sécurité sociale

### LA CGT PROPOSE :

- Répondre aux besoins sociaux
- Développer le progrès social
  - Valoriser le travail
  - Augmenter les salaires
  - SMIC à 2000 euros bruts

## ➤ LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2019 : STOPPONS LES ATTAQUES CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE

« Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la Sécurité sociale soit mis en péril »

**Ambroise Croizat,**

### LES GOUVERNEMENTS PASSENT MAIS LES ATTAQUES SE POURSUIVENT CONTRE NOTRE BIEN COMMUN : LA SÉCURITÉ SOCIALE

A sa création la Sécurité sociale était entièrement financée par les cotisations issues du travail (cotisations patronales et salariales) sur un principe de solidarités entre les actifs et les retraités, les bien-portant et les malades, les ménages avec enfants et ceux qui n'en ont pas, les plus aisés et les plus pauvres.

### MACRON POURSUIT AVEC DÉMAGOGIE LES ATTEINTES À LA « SÉCU »

Macron comme ces prédécesseurs, avec beaucoup de démagogie communique sur le « trou » de la Sécurité sociale afin de légitimer des choix idéologiques qui répondent aux exigences patronales qui pourront permettre progressivement à la sphère financière de mettre la main sur un budget qui représente 2,5 fois le budget de l'État. En 2018, ce sont 4,2 milliards d'économies qu'il a fallu réaliser en matière de dépenses d'assurance maladie (ONDAM).

### S'EN PRENDRE AU SALAIRE SOCIALISÉ, AUX PRESTATIONS ET AUGMENTER NOS FRAIS DE SANTÉ !

Dans la droite ligne de ses prédécesseurs et de façon radicale, ce gouvernement s'attache à miner deux caractéristiques fondamentales de notre système : d'un côté détruire le salaire socialisé en supprimant les cotisations (patronales comme salariales) au nom de l'augmentation du pouvoir d'achat et de la lutte contre le chômage et d'autre part diminuer les prestations en augmentant le forfait journalier, supprimant des lits dans les hôpitaux...

### LES PLUS PAUVRES ET PLUS FRAGILES SERONT LES PREMIÈRES VICTIMES DU PLFSS :

La part grandissante du financement de la Sécurité sociale par l'impôt (augmentation de la CSG) associée aux restrictions budgétaires confirme encore une fois la politique globale de son démantèlement. Ce sont des mesures profondément injustes qui vont particulièrement peser sur les plus pauvres, les plus fragiles (jeunes, retraité.e.s, chômeurs,...)

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADENT, LES LIEUX D'ACCUEIL FERMENT

16 000 suppressions d'emploi en dix ans à la sécu voilà le résultat de l'austérité appliquée à tous les étages de notre protection sociale. Cette destruction d'emploi se traduit par la dégradation des conditions de travail, mais aussi par la fermeture des lieux d'accueil pour les usagers alors que la pauvreté touche de plus en plus de personnes. Dans les organismes de Sécurité sociale, les salarié.e.s verront à nouveau les moyens revus à la baisse, avec une réduction de leurs frais de fonctionnement de 15 % sur les quatre prochaines années alors que les frais de gestion sont déjà très bas (beaucoup plus bas que dans les assurances). Nous connaissons les conséquences de ces baisses budgétaires, restrictions en matière de postes, de lieux d'accueil du public, la course au « tout informatique », la déshumanisation du service rendu

**Défendre la Sécurité sociale, c'est défendre le dernier rempart contre ce système ultra-libéral qui se radicalise. Défendre la Sécurité sociale, c'est combattre l'idée de régression sociale.**

### LA CGT PROPOSE :

- Augmenter les salaires de façon significative sur la base du SMIC à 2 000 euros (1 % d'augmentation représente 2,2 milliards d'euros pour la Sécurité sociale).
- Renforcer la lutte contre la fraude des entreprises en matière de cotisations sociales.
- Mettre en place une réelle égalité professionnelle qui aurait un impact important sur les recettes de la Sécurité sociale.
  - Mettre fin aux allègements et exonérations de cotisations
  - Mettre fin au CICE...

## ➤ ASSURÉS, ALLOCATAIRES, RETRAITÉS, PRIVÉS D'EMPLOI, JEUNES... AVEC NOUS CONTRE LE PLAN MACRON CE POISON !

### CE QUE FAIT MACRON POUR VOUS

Depuis plusieurs mois le président Macron, celui qu'on appelle le président des riches, ne s'occupe que de verser des milliards au plus riches ou aux entreprises pendant qu'il baisse les APL, augmente la CSG, ou veut alourdir le contrôle des chômeurs.

### SUPPRESSION DE CENTAINE DE MILLIERS D'EMPLOI : UN PLAN SOCIAL DÈS LE DÉBUT DU QUINQUENAT

Suppression de 260 000 emplois aidés, suppression des emplois d'avenir pour les jeunes soit 300 000 contrats signés de 2013 à 2016.

### BAISSE DES FINANCEMENTS ET AUSTÉRITÉ ...

Dans la Sécurité sociale, dans les Caisses d'allocations familiales, ou d'assurance vieillesse, a pôle emploi, dans les missions locales, dans les mutuelles, dans l'aide et le maintien à domicile...



### RÉSULTATS :

### MOINS D'ACCUEIL, MOINS D'ACCOMPAGNEMENT, MOINS D'ARGENT, MOINS DE PERSONNEL POUR VOUS

- Vous êtes les victimes de cette politique !
- Baisse des APL, baisse des allocations chômage et contrôle accru des privés d'emploi
- Fermetures de lieux d'accueil : CAF, CPAM, Pôle Emploi
- Fin des contrats aidés
- Hausse de la CSG pour les actifs et retraités de plus de 20% !

### LA CGT REFUSE :

- Les plans de licenciements, les fermetures de centre de santé de la mutualité ou de la Sécurité sociale
  - Les milliers de suppressions d'emploi à la Sécurité sociale, à la mutualité sociale agricole (MSA)
  - Les restrictions budgétaires

### LA CGT EXIGE :

- Un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sur 5 ans doté de moyens similaires à ceux du CICE
- Un projet de loi de finances pour la Sécurité sociale et pour l'Etat qui réponde aux besoins de la population en matière de santé, de protection sociale, de retraite, d'accueil et d'accompagnement du public
  - Des créations de postes en CDI temps plein pour répondre aux besoins de la population
  - L'ouverture d'agences ou de lieux d'accueil de proximité

# INGÉNIEURS, CADRES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE TOUS CONCERNÉS !



## ➤ POUR UN STATUT DE L'ENCADREMENT PROTECTEUR

La Commission Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens des organismes sociaux (COFICT) considère le statut de l'encadrement comme une protection collective, notamment pour briser l'isolement de ces catégories, modifier les rapports sociaux dans l'entreprise et la conception de la hiérarchie.

### POUR DES DROITS INDIVIDUELS GARANTIS COLLECTIVEMENT

- Conquérir les conditions de l'exercice d'un management respectueux du travail et des salariés a contrario des nouvelles formes de management dans « l'entreprise libérée » où le management se pratique sans manager.
- Acquérir un vrai droit à la déconnexion.
- Obtenir la régulation de la charge de travail pour un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle.

### POUR UNE PROTECTION SOCIALE À 100%

- Droit à une protection sociale qui garantit le maintien du niveau de vie en cas de maladie, de charge de famille, de chômage, d'incapacité de travail, de retraite.
- Pérenniser la cotisation décès de 1.50 % versée par l'employeur au titre de la Prévoyance des Cadres.



**EMPLOIS, SALAIRES  
PROTECTION SOCIALE  
L'ANTIDOTE  
AU PLAN  
MACRON**

**ORGANISMES SOCIAUX**

### POUR LE PAIEMENT & LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS

- Faire reconnaître les diplômes dès la première embauche, dans les conventions collectives quel que soit le statut public ou privé.
- Obtenir l'égalité professionnelle immédiatement entre les femmes et les hommes, notamment en matière de déroulement de carrière et de salaires.
- Ouvrir immédiatement des négociations dans les entreprises et les branches pour :
  - Des augmentations salariales générales au moins égales à l'évolution du plafond de la Sécurité sociale.
  - Un plan de rattrapage salarial pour garantir qu'aucun cadre ne soit rémunéré en-deçà du plafond de la Sécurité sociale (3311 €).

**LA RÉGRESSION SOCIALE  
NE SE NÉGOCIE PAS,  
ELLE SE COMBAT !**